

## ARRÊTÉ ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE AU TITRE DE L'ANNEE 2025

**Le Maire d'AUBERVILLE,**

**Vu** le code général de la fonction publique,

**Vu** les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

**Vu** la délibération n° 09-2025 du 21 mars 2025 relative à la détermination des « ratios-promouvables »,

**Vu** l'arrêté n°2022-05 fixant les Lignes Directrices de Gestion à compter du 15/02/2022,

### ARRÊTE

**ARTICLE 1 :** Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

**Avancement au grade de :** Adjoint Administratif 1<sup>ère</sup> Classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
MAHEUT Céline	Adjoint Administratif 2 <sup>ème</sup> Classe	01/07/2025

**ARTICLE 2 :** Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion du Calvados qui en assurera la publicité, en application de l'article L522-26 du code général de la fonction publique susvisé.

Fait à AUBERVILLE  
le 24 Mars 2025,  
Le Maire  
Bertrand CHIFFOT



Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Notifié le ..... 22/03/2025 .....

Signature de l'agent :

A large, handwritten signature in black ink is written over the text 'Signature de l'agent :'. The signature is stylized and appears to be 'B. Chiffot'.